

RAPPORT D'ACTIVITES 2005



Concilier

argent,

éthique

et solidarité

R E S E A U
FINANCEMENT
ALTERNATIF

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. COMPRENDRE	4
1.1. Etudes réalisées en 2005	4
1.1.1 L'investissement socialement responsable. I. Contexte législatif et politique	4
1.1.2. L'investissement socialement responsable en Belgique. II Le marché	4
1.1.3. L'investissement socialement responsable. Rapport 2005	5
1.1.4. Les investisseurs institutionnels face à l'ISR.....	6
1.1.5. EUFIN: Développer des outils communs aux pouvoirs publics et aux institutions financières en vue de favoriser les droits fondamentaux dans l'Union européenne.....	7
1.2. Etudes entamées en 2005	8
1.2.1. Evaluation de la loi sur les services bancaires de base ..	8
1.2.2. Effets de la loi relative aux services bancaires de base sur la pauvreté	9
1.2.3. Etude sur les tiers investisseurs	9
1.2.4. FINEUROSOL.....	9
1.3. Analyses réalisées en 2005.....	10
2. DIRE	12
2.1. Campagnes menées en 2005	12
2.1.1. Mon argent... Sans scrupules ?	12
2.1.2. Mon argent...Ethique et solidaire!.....	14
2.2. Prises de parole	15
2.3. Publications du Réseau	17
2.4. Publications externes au Réseau	18
2.5. Autres 18	
3. AGIR	18
4. BILAN POLITIQUE.....	19
4.1. Résultats politiques de l'activité du RESEAU.....	19
4.1.1. Prises de position du RESEAU en 2005	19
4.1.2. Propositions de loi déposées	19
4.2. Articles de presse consacrés Réseau	19
5. EQUIPE.....	22
PERSPECTIVES 2006	24
ANNEXES (bilan simplifié)	27

Introduction

2004 fut une année charnière et de réflexion durant laquelle le RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF a redéfini, avec ses membres, sa mission et son identité.

Dans la foulée, 2005 a donc été l'année d'un nouveau départ et du redéploiement, à travers la mise en œuvre des décisions entérinées en 2004.

La mission du RESEAU s'articule autour de deux pôles. Le premier consacré à la recherche et à l'action; le second, dédié au partage solidaire. Ce dernier reste inchangé: développer, promouvoir et gérer au profit de ses membres de nouveaux produits financiers à caractère éthique et solidaire.

Mais la création de nouveaux outils va de pair avec le développement du premier pôle. Le vocable « recherche/action » met l'accent sur la double nécessité de faire avancer la finance éthique et solidaire par un travail approfondi de recherche relatif à ce thème, le savoir-faire, mais également, par le faire-savoir, le rayonnement que l'on procurera à la finance éthique et solidaire, pour que le plus grand nombre possible adhère à ce projet.

Désormais, le nouveau mot d'ordre est "action – sensibilisation".

Le RESEAU sort de sa tour d'ivoire et part à la rencontre du grand public et des non initiés, persuadé que la finance éthique et solidaire progressera grâce aux acteurs politiques qui mettront ce thème à son agenda, grâce aux promoteurs de produits qui élargiront l'offre mais surtout grâce aux investisseurs et épargnants, petits et grands, qui créeront cette demande.

2005 a donc été l'année du réveil.

1. COMPRENDRE

Le RESEAU se veut instigateur de débats, initiateur de réflexions et développeur de pistes novatrices en matière de finance éthique et solidaire.

Il mène des études (recherche - innovation - faisabilité - aide à la décision) et développe des analyses sur les différents thèmes de la finance éthique et solidaire: l'investissement socialement responsable, le crédit socialement responsable, le service bancaire universel,...

1.1. Etudes réalisées en 2005

1.1.1. L'investissement socialement responsable. I. Contexte législatif et politique

L'investissement socialement responsable (ISR) n'est pas un phénomène nouveau. Du chemin a été parcouru depuis les premiers fonds éthiques apparus aux Etats-Unis dans les années '20 jusqu'à l'offre existant actuellement sur le marché.

Cependant, malgré l'engouement dont elle fait l'objet, malgré le nombre sans cesse croissant de documents politiques et de groupe de réflexion y faisant référence, la finance éthique et solidaire ne bénéficie d'aucun statut légal particulier. Cette absence de statut ne signifie pas pour autant immobilité. Au contraire, la finance éthique et solidaire se précise et concerne un nombre croissant d'acteurs au sein de la société et se dote d'outils et de mécanismes spécifiques à caractère fiscal ou économique.

L'étude du RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF brosse le contexte législatif et politique dans lequel se meut l'ISR : elle détaille les lois, initiatives et propositions qui ont vu le jour dans notre pays, mais donne également un aperçu international qui, sans être exhaustif, se veut aussi large que possible. L'Union européenne est évidemment amenée à jouer un rôle important dans le domaine de l'ISR. Mais d'autres acteurs, institutions internationales et organisations privées, ont également une influence certaine. Les initiatives prises par les uns et les autres sont analysées, sans oublier les exemples étrangers, privés et publics, exemplaires et susceptibles de fournir une source d'inspiration aux acteurs belges.

L'étude aborde également la question cruciale de la transparence, condition indispensable tant pour le gestionnaire de fonds que pour l'investisseur, sans laquelle ni l'un ni l'autre ne peuvent avoir confiance dans leurs choix éthiques.

1.1.2. L'investissement socialement responsable en Belgique. II Le marché

L'ISR ne cesse de se développer, y compris en Belgique. Le deuxième volet de l'étude propose une analyse chiffrée du marché ISR belge dans le contexte

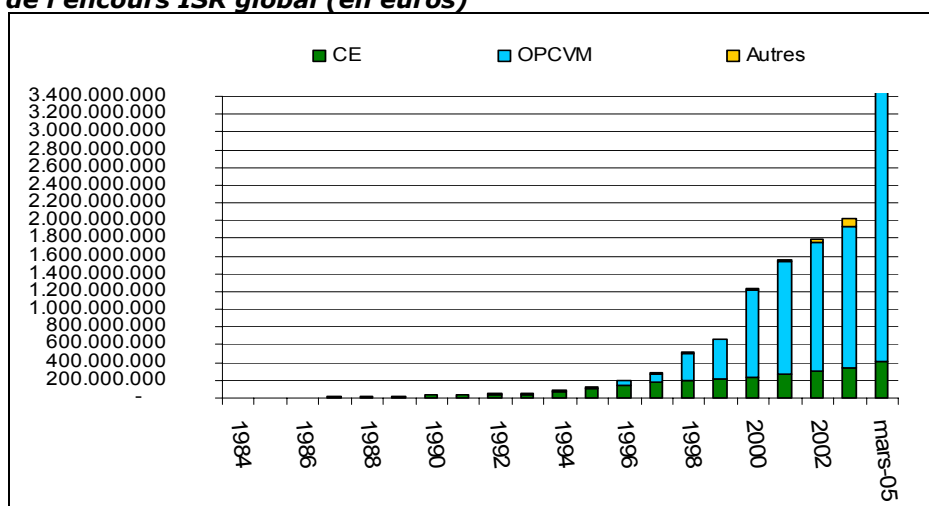


international, qui ambitionne, au travers de vingt-quatre indicateurs et cinquante et une figures, d'en offrir l'image la plus fidèle et pertinente. Que représente l'ISR ? Quelles sont les formes d'investissement utilisées ? Quels sont les acteurs dominants ? Voilà quelques unes des questions analysées sur le plan financier. Comment s'opère la sélection éthique, sur base de quels critères et méthodologie notamment, s'interroge le RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF en examinant la qualité éthique de l'ISR belge. Enfin, sont abordés les aspects solidaires : quels sont les mécanismes utilisés, les produits proposés et quelle est la destination de l'argent de cette solidarité ?

1.1.3. L'investissement socialement responsable. Rapport 2005

Poursuivant la progression entamée depuis quelques années, le marché de l'ISR continue donc à croître en Belgique. Mais l'année dernière, il a explosé ! C'est une augmentation fulgurante de 75 % du volume total des capitaux placés en ISR que l'on constate par rapport à 2003. L'encours total placé en ISR atteint désormais 3,5 milliards d'euros.

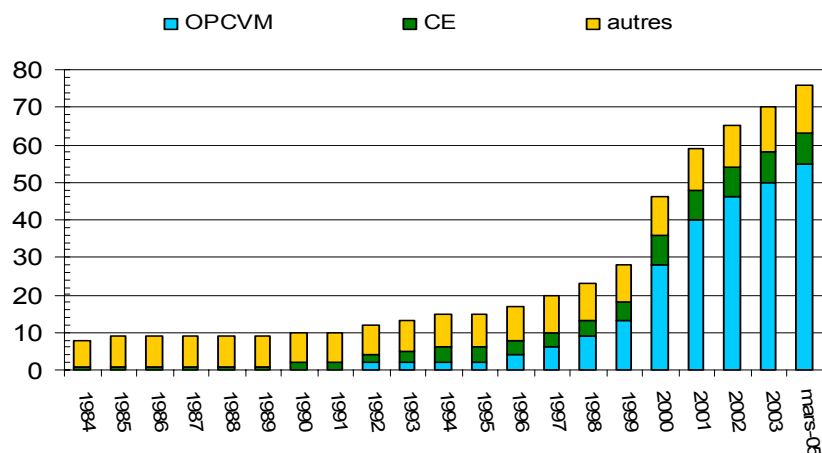
Evolution de l'encours ISR global (en euros)



Source : RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF

Cette augmentation se marque également dans l'offre des produits ISR. Tout semble indiquer que les gestionnaires, sentant l'intérêt croissant, tant de la part des particuliers que des institutionnels, symptomatique d'une société de plus en plus sensible aux valeurs du développement durable, aient compris où se situait leur intérêt stratégique et aient adapté leur offre à la demande.

Evolution en nombre de l'offre ISR globale



Source : RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF

Le rapport 2005 est une mise à jour des données publiées en 2004. Il présente la photographie de ce marché en s'intéressant aux produits ISR disponibles sur le marché belge, à leur croissance et à leurs caractéristiques. Le rapport analyse également l'évolution des capitaux placés par les particuliers et les institutionnels, l'accroissement de la part de marché que représentent ces produits et, l'importance des différents intermédiaires financiers sur le marché ISR.

1.1.4. Les investisseurs institutionnels face à l'ISR

Au fil des années, le concept d'ISR a fortement évolué et est devenu aujourd'hui un moyen de tendre vers un développement plus durable de notre société. Il reste néanmoins encore dans un secteur de niche. Moins de 2 % des capitaux investis en Belgique le sont de manière socialement responsable.

S'il est vrai que le marché de l'ISR s'est d'abord développé à l'instigation des particuliers, les institutionnels – principalement les pouvoirs publics – les congrégations religieuses, les fondations et les ONG se sont lancés dans l'arène dès 1996.

Cette catégorie d'acteurs clés permettrait de sortir indubitablement l'ISR belge de son secteur de niche. Aux Etats-Unis l'ISR représente 8% des capitaux investis. Ce succès s'explique en grande partie par le poids important que les investisseurs institutionnels, les congrégations ou les syndicats exercent sur l'économie américaine. En Belgique, et à un niveau international, des initiatives comme la récente loi relative aux pensions complémentaires qui exige des fonds de pension d'établir un rapport annuel public en soulignant dans quelle mesure leur stratégie d'investissement tient compte d'aspects sociaux, éthiques et

environnementaux, vont dans ce sens et montrent le potentiel majeur de cette catégorie d'investisseurs.

Or, fait nouveau, l'augmentation globale de l'encours révélée dans le rapport ISR 2005 est principalement le fait des institutionnels, dont les assurances et les fonds de pension forment le cœur. En un peu plus d'un an, l'encours de ces fonds ISR institutionnels a quadruplé (31 déc 2003 – 31 mars 2005).

Partant de ce constat, cette étude se penche sur les causes de cette augmentation soudaine des encours en ISR institutionnel et de l'offre y afférente. Mais surtout, elle analyse en détail les freins et les motivations des institutionnels face à l'ISR et met en lumière les évolutions attendues pour les prochaines années.

1.1.5. EUFIN: Développer des outils communs aux pouvoirs publics et aux institutions financières en vue de favoriser les droits fondamentaux dans l'Union européenne

Il existe au sein de l'Union européenne diverses collaborations entre pouvoirs publics, institutions financières et organisations de la société civile, dont le but est de favoriser l'émergence des droits fondamentaux.

Ces droits fondamentaux, tirés de la "charte des droits fondamentaux de l'Union européenne" concernent, par exemple, la liberté professionnelle et le droit de travailler, la liberté d'entreprise, l'égalité entre hommes et femmes, la protection de la vie familiale, le droit à la sécurité sociale et à l'aide sociale, l'accès aux services d'intérêt économique général et la protection de l'environnement.

Plusieurs projets au sein de différents pays européens sont donc menés pour faire émerger ces droits fondamentaux en favorisant notamment l'inclusion bancaire, en permettant aux personnes précarisées d'avoir accès à une formule de crédit à la consommation adaptée, en aidant les personnes exclues du marché du travail à créer leur entreprise et leur propre emploi, en créant des instruments et services pour favoriser l'accès au marché de l'habitation, en favorisant les activités relevant de l'économie sociale et durable ou encore celles qui autorisent une gestion socialement responsable de l'argent public ou à caractère public.

Ces projets sont menés à bien grâce à des partenariats tripartites entre pouvoirs publics, institutions financières et organisations de la société civile. Le but d'EUFIN a été de favoriser l'émergence d'une dynamique de réseau entre les membres du projet et d'analyser 17 de ces expériences pour en faire ressortir les caractéristiques essentielles à l'origine de leur réussite et susceptibles d'être transposées dans d'autres régions de l'Union européenne.

De ces échanges dirigés par le RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF est né un site internet (www.eufin.org) et *Le guide des partenariats entre pouvoirs publics, institutions financières et économie sociale et solidaire*. Outil pratique pour



quiconque veut mettre en place une collaboration fructueuse entre les trois entités, ce guide présente les facteurs clés de réussite : préparation, financement, structure, communication etc.

Le projet EUFIN s'est clôturé par une conférence en novembre à Bruxelles, au Théâtre des Martyrs, où plus de 200 participants sont venus écouter les conclusions de l'étude.

1.2. Etudes entamées en 2005

1.2.1. Evaluation de la loi sur les services bancaires de base

La loi belge du 24 mars 2003 instaurant le service bancaire de base est sans précédent en Europe. Elle permet à quiconque ayant sa résidence principale en Belgique de bénéficier de services bancaires déterminés grâce à l'ouverture d'un compte à vue.

L'adoption de cette loi a, entre autres, été guidée par les conclusions de l'étude relative au service bancaire universel réalisée en 2001 par le RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF qui avait permis de mettre en évidence que l'exclusion bancaire touchait en Belgique une population de 40.000 personnes au strict minimum.

Deux ans après l'instauration de la loi, le RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF a été chargé d'évaluer son application et de déterminer si les objectifs avaient été atteints et, dans la négative, d'émettre des propositions pour y remédier.

Pour ce faire, le RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF a procédé à une collecte de données quantitatives et qualitatives par le biais de trois types d'enquêtes.

L'ensemble des services de protection des consommateurs, médiateurs de dettes judiciaires, C.P.A.S., services sociaux, services de médiation de dettes et établissements de crédits ont ainsi été interrogés au moyen de questionnaires mis en ligne sur internet.

Des données statistiques relatives au mode de paiement des prestations sociales au sens large ont par ailleurs été récoltées, et des entretiens avec des personnes clés ont été menés.

Le rapport présentera l'analyse détaillée des données obtenues et déterminera l'adéquation des conditions d'application de la loi du 24 mars 2003 aux buts poursuivis par cette dernière.

1.2.2. Effets de la loi relative aux services bancaires de base sur la pauvreté

Deux ans après l'instauration de la loi sur les services bancaires de base, le RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF a également été chargé d'examiner les effets des comptes bancaires sur la vie des populations défavorisées en répondant à deux questions: d'une part, cette loi a-t-elle atteint son objectif de réduction de la pauvreté en permettant de combattre effectivement l'exclusion bancaire et, d'autre part, la mise en place d'un service bancaire de base permet-elle réellement de réduire la pauvreté, en se basant sur les dépenses de ménage, la gestion de l'argent et la participation aux activités sociales et culturelles.

Pour ce faire, le RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF a récolté jusque décembre 2005, par le biais d'un questionnaire d'enquête, les observations de services clés ayant des contacts avec les populations défavorisées que sont les C.P.A.S., les services sociaux et les services de médiation de dettes de Belgique.

1.2.3. Etude sur les tiers investisseurs

Beaucoup de logements, notamment ceux destinés à la location, ne bénéficient pas des aménagements qui permettraient de réduire la facture énergétique, le locataire ne voulant pas supporter les frais à la place du propriétaire et ce dernier n'envisageant aucune dépense à court terme.

Pour lutter contre ce phénomène, le RESEAU réfléchit à la mise en place d'un système de tiers investisseur. Ce mécanisme propose qu'un tiers (une entreprise de rénovation par exemple) engage lui-même les frais de rénovation et se rémunère sur les économies d'énergie faites grâce à son intervention. Le propriétaire, quant à lui, continue à payer la même somme qu'auparavant, même si la consommation énergétique est moindre, jusqu'à ce que l'entrepreneur soit remboursé.

Le RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF mène une étude de faisabilité en Région bruxelloise.

1.2.4. FINEUROSOL

Le terme de finance éthique et solidaire a le vent en poupe. Même si les montants épargnés ou investis restent encore marginaux, force est de constater que le grand public s'y intéresse de plus en plus. C'est le cas en Belgique bien sûr mais aussi dans plusieurs autres pays européens où cet intérêt croissant pour les produits financiers solidaires contribue à l'augmentation de l'offre de ces produits. Toutefois, les définitions et les champs d'application de ces produits sont spécifiques à chaque pays.

Le RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF mène une recherche dont la première étape consiste à peindre un état des lieux des produits existant dans les différents

pays partenaires (Belgique, France, Angleterre, Allemagne, Danemark et Italie). L'objectif final de l'étude sera de mettre en place un baromètre européen de la finance solidaire et de définir les critères qui permettront de comparer objectivement les produits entre eux.

Les résultats de cette étude seront présentés fin 2006 lors des *Entretiens de la Finance Solidaire* organisés à Paris.

1.3. Analyses réalisées en 2005

Au-delà des études de grande envergure, le RESEAU produit chaque mois des analyses détaillées sur des sujets d'actualités liés aux problématiques de l'investissement socialement responsable, du crédit socialement responsable et du service bancaire universel.

Investissement socialement responsable

- L'investissement socialement responsable et la religion
- Le partage solidaire
- L'activisme actionnarial donne le pouvoir aux actionnaires : gros institutionnel ou petit porteur
- L'Europe s'ouvre-t-elle à l'activisme actionnarial ?
- ISR : investissement rentable ?
- Les banques désarmement
- L'activisme actionnarial à l'américaine
- Gestionnaire de fonds et ISR : amis ou ennemis ?
- L'investissement responsable au Canada
- Des entreprises du secteur de l'Internet surveillées par des fonds ISR.
- La citoyenneté financière
- Réponses du RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF aux questions posées aux parties prenantes en relation avec le projet de cadre de référence de la responsabilité sociétale des entreprises en Belgique rédigé par la CIDD le 28 septembre 2005.
- L'investissement socialement responsable : est-ce rentable ? Peut-on investir de manière responsable ?
- Ethique & solidarité : jusqu'où les institutions financières sont-elles prêtes à s'engager ?

Crédit socialement responsable

Thématique : accès au crédit

- Friedrich Wilhelm Raiffeisen
- La Caja Laboral Popular

Thématique : micro-crédit

- Développer une activité économique génératrice de revenus en Belgique grâce au micro-crédit, c'est possible !
- Droits fondamentaux : les partenariats entre secteurs public, privé et la société civile constituent-ils la panacée ?
- La Commission européenne autorise la création de la Banque Postale en France
- Création d'un nouveau fonds destiné à faciliter l'investissement des particuliers dans l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Thématique : crédit à la consommation

- Publicités pour le crédit : le CRIOC dénonce des infractions

- Contrats d'ouverture de crédit : bientôt soumis à la condition du renouvellement explicite et annuel par le bénéficiaire ?
- Crédit social à la consommation : une solution en faveur de personnes exclues des crédits bancaires classiques.

Service bancaire universel

- Une vaste campagne de publicité sur le droit au compte lancée actuellement par les banques en France.
- Accès au service bancaire de base en Belgique : un droit pour tout consommateur qui y réside ?
- Le droit au compte bancaire en France est-il soumis à une condition de régularité de séjour ?
- Gros plan sur l'accès aux services bancaires de base au Canada.
- Contrôle du respect du règlement sur l'accès aux services bancaires de base au Canada
- Dominique de Villepin annonce la création d'un service bancaire universel pour 2006 en France.

Thématique : accès au crédit

- Caja Laboral
- Le surendettement et la nécessité d'un crédit à la consommation adapté aux ménages à revenus modestes

Thématique : exclusion bancaire

- L'entrée en vigueur de la loi du 14 juin 2004¹ organisant la protection des montants insaisissables versés sur un compte est reportée à janvier 2007.
- Protection des montants insaisissables versés sur un compte en banque : le Conseil National du Travail propose des solutions

¹ Loi relative à l'insaisissabilité et à l'incessibilité des montants prévus aux articles 1409, 1409 bis et 1410 du code judiciaire lorsque ces montants sont crédités sur un compte à vue.

2. DIRE

Le RESEAU veut sensibiliser les épargnants et investisseurs, les instances politiques, les institutions financières, le monde associatif, universitaire, ..., à davantage d'éthique et de solidarité dans les rapports à l'argent.

Il mène des campagnes et développe des outils de communication sur la finance éthique et solidaire (périodiques, guides, rapports, site Internet,...), organise des colloques, conférences, séances d'information, tables rondes, participe à des groupes de réflexions et de recherche ainsi qu'à des foires et salons.

2.1. Campagnes menées en 2005

2.1.1. Mon argent... Sans scrupules ?

En avril 2004, Netwerk Vlaanderen a publié un rapport d'enquête au sujet des investissements de cinq grandes banques actives en Belgique (Axa, Fortis, Dexia, ING et KBC) dans les industries qui fabriquent des armes « controversées » : mines antipersonnel, bombes à fragmentation, bombes à uranium appauvri ou armes nucléaires. Ce rapport a démontré que, directement ou indirectement, ces cinq institutions financières avaient des liens financiers avec 13 entreprises de ce secteur, à hauteur de 1,2 milliards d'euros.

Face à ce constat, les clients/épargnants de ces banques sont évidemment en droit de leur demander de se retirer de tout investissement ou financement dans de telles entreprises et d'élaborer et de mener une politique qui interdise tout lien financier futur de ce type. Mais, plus largement, la question posée est celle de l'information et du contrôle dont bénéficient les clients/épargnants à l'égard des investissements et des financements accordés par leur banque non seulement dans l'industrie de l'armement mais aussi dans d'autres entreprises peu soucieuses du respect des droits humains et de l'environnement : que fait ma banque de mon argent ? Celle-ci ne doit-elle pas informer clairement, honnêtement et complètement ses clients de sa politique d'investissement et rendre public son portefeuille d'investissements et de financements ?

Faisant suite à cette étude, le RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF, en collaboration avec le Mouvement International de la Réconciliation (MIR), le Mouvement Chrétien pour la Paix (MCP) et la Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie (CNAAPD), a lancé une campagne grand public "Mon argent... Sans scrupules". Sous forme de carte postale électronique ou papier, elle permet à tous d'interpeller sa



banque sur l'utilisation faite de son argent.

170.000 cartes postales ont été imprimées, distribuées lors de foires et salons ou encartées dans plusieurs publications dont Imagine, Juste terre, celle d'OXFAM- Les Magasins du Monde,...

Au 15 mai 2006, 4.616 cartes postales sont arrivées au RESEAU pour être transmises aux banques concernées. Plus de 500 lettres électroniques ont été directement envoyées par les citoyens à leur propre banque.

Parallèlement, le RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF a interpellé les partis politiques. Tous ont répondu et soutenu l'action "Mon argent...Sans scrupules?" sauf le MR qui, à ce jour, est resté muet.

Les banques ont également réagi:

Fortis a été la seule banque visée à oser participer directement à un débat avec Netwerk Vlaanderen. Elle fut la première à s'engager à pratiquer une grande transparence en la matière et à communiquer clairement sur sa politique. Depuis avril 2005, Fortis s'interdit d'encore investir dans la production de mines antipersonnel, d'armes biologiques et chimiques, d'armes nucléaires et de bombes à fragmentation. Mais elle limite cette nouvelle politique d'évitement à ses propres investissements et ne l'étend pas à ceux qu'elle propose à sa clientèle.

KBC est la banque qui a, jusqu'à présent modifié sa politique de la manière la plus drastique. KBC n'investira plus, ni n'accordera de crédits à des fabricants de mines anti-personnel et de bombes à fragmentation. Les fonds de placement que KBC propose à ses clients ne contiendront plus non plus d'actions de ce type d'entreprises. KBC a enfin exclu de ses investissements les producteurs de bombes à uranium appauvri et armes biologiques et chimiques. De plus, et contrairement aux autres banques, cette exclusion vise non seulement les investissements directs de KBC mais aussi les fonds de placement qu'elle offre au public.

Sous la pression de la campagne, **Dexia** a annoncé finalement, en avril 2005, qu'elle allait exclure de ses investissements la plus grande partie de l'industrie de l'armement : non seulement les armes les plus controversées, mais aussi, par exemple, les avions de combat, les munitions conventionnelles, les sous-marins et les usines de munitions. Mais elle limite cette nouvelle politique d'évitement à ses propres investissements et ne l'étend pas à ceux qu'elle propose à sa clientèle.

ING a annoncé, au mois de mars 2005, qu'elle n'investirait plus dans la production de certaines armes controversées : mines antipersonnel, bombes à fragmentation, bombes à uranium appauvri et armes nucléaires. Mais ceci ne vaut toutefois que pour ses propres financements et investissements, à l'exclusion donc des produits d'investissements qu'elle propose à ses clients.

Le monde politique s'est également fait entendre et les initiateurs de la campagne ont introduit une nouvelle proposition de loi visant à interdire le financement de la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

AXA fut plus lent. Après avoir d'abord réagi très négativement à nos demandes, la banque s'est contentée de se conformer à l'interdiction légale faite aux SICAV d'investir dans les mines antipersonnel.

L'ensemble des résultats de la campagne sont consultables sur www.financite.be.

Alors que les banques commençaient à modifier leur politique d'investissement, AXA réagissait toujours négativement à la campagne. Pour faire pression sur cette banque, Netwerk Vlaanderen et le RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF ont invité la presse lors de l'envahissement du siège central de la banque par une cohorte de démineurs!

Mon argent...Sans scrupules? ne s'est pas contenté de l'interpellation des banques par les citoyens. Le RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF a également demandé aux "Mayors for peace" de faire voter une mention à leur conseil communal contre les investissements dans les sociétés productrices d'armes controversées. Quatre communes (Ciney, Dison, Thuin, Gesves) y ont répondu favorablement.

2.1.2. Mon argent...Ethique et solidaire!

Selon le Baromètre des finances solidaires publié par Finansol - la Croix - Ipsos (3ème édition, 2005), 30% des Français ont déjà entendu parler de l'épargne solidaire. Une notoriété qui a plus que doublé en quatre ans (13% en 2001). Plus intéressant encore, après avoir précisé en quoi consiste l'épargne solidaire, 42% des Français annoncent être prêts à souscrire solidairement, même si l'attrait financier est moindre, du moment que l'épargne est utile. Enfin, l'épargne solidaire n'est pas considérée comme une épargne marginale par les Français et pourrait devenir un mode d'épargne courant : en moyenne, sur 100 euros, les personnes interrogées placeraient 53,2 euros sur des produits solidaires.

Si, donc, un grand nombre de citoyens sont prêts à "solidariser" leur épargne, pour autant, ils ne sont pas encore structurés ! "Le principal obstacle à ce contre-pouvoir développé par les citoyens, qui vise à modifier des pratiques de marché ou des pratiques institutionnelles auxquelles ils s'objectent, est en effet l'organisation et la coordination de leurs actions car ils ne font généralement pas partie d'une organisation"¹. Créer un espace collectif de citoyenneté financière, où circulent l'information, le débat et l'action, c'est précisément l'ambition de cette campagne "Mon argent... Ethique et solidaire!".

La campagne a été lancée les 22 et 23 octobre 2005. Elle se poursuivra en 2006 et 2007. A l'inverse de la précédente, qui vise à interroger l'ensemble du monde

¹ Michele Micheletti, Political Virtue and Shopping: Individuals, Consumerism, and Collective Action



bancaire sur l'usage qu'il fait de notre argent au regard de préoccupations citoyennes comme le respect des Droits de l'Homme, cette nouvelle campagne vise à sensibiliser le monde associatif, la presse, le monde politique et, bien sûr, le grand public aux outils et aux acteurs de citoyenneté financière qui permettent d'épargner son argent de manière non seulement éthique mais également solidaire.

Ne pas faire l'impasse sur les enjeux collectifs de nos actes individuels d'épargnant, c'est notre responsabilité à tous, partageons-la ! La campagne vise à aller à la rencontre des citoyens et faire en sorte que la finance contribue à construire une société de solidarité et un développement durable. Elle comportera également une interpellation du monde politique – quels incitants publics pour le développement de l'épargne solidaire ? – et une interpellation des banques – quel rôle peuvent-elles jouer pour favoriser le développement de l'épargne solidaire ?

Cette campagne se traduit dans les faits par un nouvel outil de communication du RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF : FINANcité.

L'objectif de FINANcité se veut double. D'une part, améliorer le travail de sensibilisation à la finance éthique et solidaire grâce à un message plus cohérent, plus facilement compréhensible et adapté à la cible des non-initiés; d'autre part, promouvoir les produits éthiques et solidaires par une approche concrète de tels produits.

Ce projet initié en 2005 s'est développé suivant trois canaux : le FINANcité Magazine, le site www.financite.be et les stands FINANcité pour faire la promotion de la finance solidaire lors des foires et grands événements.

2.2. Prises de parole

Mars

- 17 mars: Participation à la conférence de presse pour l'inauguration de la Décennie de l'Education au Développement durable
- 18 mars: Réunion rencontre à Bruxelles rassemblant les représentants des 17 bonnes pratiques sélectionnées dans le cadre du projet européen "Eufin" initié par le Réseau
- 23 mars: Conférence dans le cadre du Salon des entrepreneurs à Bruxelles

Avril

- 18 avril: Conférence dans le cadre de la journée citoyenne de la Haute école mosane

Mai

- 19 mai: Conférence dans le cadre d'une rencontre organisée par la Mairie de Lille
- 20 mai: Participation à un séminaire de travail à Lille dans le cadre du projet européen "Eufin" initié par le Réseau

Juin

- 1er juin: Participation au Forum de lancement de la Décennie de l'Education vers un Développement Durable en Communauté française
- 21 juin: Participation au groupe de travail "placements éthiques/SRI" de la Commission interdépartementale du développement durable à Bruxelles
- 29 juin: Deuxième séminaire de travail à Bruxelles dans le cadre du projet européen "Eufin" initié par le Réseau

Septembre

- 8 septembre: Conférence au séminaire de mise au vert du CDh à Bois-de-Villers
- 20 septembre 2005: Troisième séminaire de travail à Paris dans le cadre du projet européen "Eufin" initié par le Réseau

Octobre

- 17 octobre: Allocution relative au surendettement et à la nécessité d'un crédit à la consommation adapté aux ménages à revenus modestes dans le cadre de la journée organisée dans l'hémicycle du Sénat à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère
- 27 octobre: Participation à la conférence-débat relative aux "finances solidaires pour agir contre l'exclusion bancaire" organisée par la Caisse solidaire de Franche-Comté et le Crédit Municipal à Besançon
- 28 octobre: Présentation d'un état des lieux et de constats sur le monde du crédit dans le cadre du colloque "Crédit social, une nécessité ?" organisé par Crédal-Osiris à Namur.

Novembre

- 8 novembre: Conférence sur l'investissement socialement responsable à l'Université de Liège
- 22 novembre: Conférence sur les placements éthiques à l'UCP de Verviers
- 25 novembre: Participation à la conférence de clôture du projet européen "Eufin" à Bruxelles

Décembre

- 1er et 2 décembre: Participation au colloque "Engager les citoyens dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale" organisé par le Conseil de l'Europe à Trento
- 3 décembre: Intervention à la table ronde "Exclusions financières, pratiques bancaires, finances solidaires" organisée à Lille
- 5 décembre: Intervention aux Rencontres de la finance solidaire à Paris
- Décembre: Intervention au séminaire sur le rôle pour des pouvoirs publics en matière d'investissement socialement responsable à Luxembourg

2.3. Publications du Réseau¹

Janvier

- Dépêche 44: Les pionniers

Février

- Dépêche 45: Durablement zinzins ?

Mars

- Dépêche 46: Le paradoxe de la PME
- Interface 24: Le paradoxe de la PME



Avril



- Dépêche 47: Les banques désarment

Juin

- Dépêche 48: Crédit et responsabilité sociale
- Interface 25: Crédit et responsabilité sociale
- Dépêche 49: Banques et droits fondamentaux

Août

- Les banques désarment

Septembre

- Interface 26: Les humbles hérauts de l'éthique
- Dépêche 50: Sur le front des armes !
- Dépêche 51: L'investissement socialement responsable suscite un intérêt de plus en plus marqué de la part des investisseurs privés et institutionnels

Octobre

- Dépêche 52: Des démineurs à l'œuvre chez AXA

Décembre

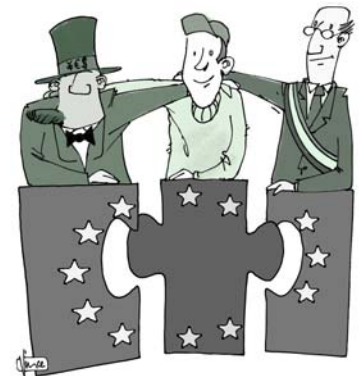
¹ Hors analyses. Celles-ci sont détaillées au point 1.3.

- Dépêche 53: Réussir les partenariats entre pouvoirs publics, institutions financières et économie sociale grâce au guide des bonnes pratiques
- Dépêche 54: Noël? C'est le moment de nous faire un cadeau
- Interface N°27: L'eau et le feu

Site internet www.rfa.be: mise à jour

2.4. Publications externes au Réseau

- L'investissement socialement responsable. I Contexte législatif et politique in *Courrier hebdomadaire*, 2005. CRISP
- L'investissement socialement responsable. II Le marché in *Courrier hebdomadaire*, 2005. N°1869-1870, CRISP
- Les armes de la honte in *Crédialogue*, juin 2005
- Des zinzins socialement responsables? In *Eco Magazine*, mars 2005



2.5. Autres

- Avril : participation au jury du prix Vanthournout
- Juin : participation aux entretiens de la finance solidaire à Paris
- Juin: Fête de l'environnement
- Septembre : participation au salon « Valériane »
- Septembre : participation au village de l'économie positive de « Bruxelles champêtre »
- Novembre: Mon assiette ... Ma Planète (semaine de sensibilisation dans les écoles au développement durable)
- Novembre: Fondation d'Associations 21 à Namur

3. AGIR

Depuis son origine, le RESEAU se veut réinvestisseur de fonds dans l'économie sociale.

Il apporte un soutien financier à ses associations membres, grâce aux produits financiers solidaires qu'il développe avec des partenaires financiers reconnus et fiables.

Le RESEAU assure actuellement la promotion de l'épargne Cigale, l'épargne Triodos, le fonds AlterVision Balance Europe, le fonds Triodos Values fund et l'assurance-vie Ethico Invest.

4. BILAN POLITIQUE

4.1. Résultats politiques de l'activité du RESEAU

L'activité du RESEAU a incontestablement nourri le débat politique.

4.1.1. Prises de position du RESEAU en 2005

- Réponse du RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF aux questions posées aux parties prenantes en relation avec le projet de cadre de référence de la responsabilité sociétale des entreprises en Belgique rédigé par la CIDD le 28 septembre 2005.

4.1.2. Propositions de loi déposées

- Proposition de résolution déposée par le PS dans les assemblées où il est présent demandant aux pouvoirs publics d'intégrer des normes socialement responsables dans leurs politiques d'investissement.
- Proposition de loi déposée par le PS pour lutter contre le surendettement
- Proposition de loi déposée par le PS visant à interdire le financement de la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel

4.2. Articles de presse consacrés Réseau

31/12/05	Rapport décembre 2005 du Centre pour l'Egalité des chances	Résolution N°9 : rendre effectif le droit au service bancaire universel
14/12/05	Flair Hebdo (FR + NL)	Bonne résolution
7/12/05	La Libre Belgique	Un exemple éthique des autorités?
7/12/05	Lalibre.be	Un exemple éthique des autorités?
30/11/05	Le Ligueur	Financez-vous la production d'armes "sales"?
30/11/05	Sentiers de la Paix	Des démineurs à l'œuvre chez Axa
30/11/05	Sentiers de la Paix	Fleuron wallon (La semaine infernale)
29/11/05	AlterBusinessNews	Ethico Invest:une bonne idée d'Ethias mais il reste des flous
14/11/05	AlterEchos	Du crédit pour lutter contre le surendettement?
12/11/05	La Libre Entreprise	Les fonds éthiques décollent
9/11/05	www.PolitiquesSociales.net	Belgique : l'état de l'investissement responsable en 2005
1/11/05	ES-Infos	Associations 21
31/10/05	Lalibre.be	Prévenir le surendettement grâce au crédit social
28/10/05	La Libre Belgique	Fleuron wallon (La semaine infernale)
20/10/05	Vers l'Avenir	Dédé ouvre ses portes
20/10/05	Lalibre.be	Axa dément investir dans les mines
19/10/05	Lalibre.be	Manifestations chez Axa
19/10/05	De Morgen	Vredesbeweging neemt

19/10/05	Het Laatste Nieuws	wapeninvesteringen Axa op de korrel
19/10/05	De Standaard Online	Actievoerders zoeken bommen bij Axa
19/10/05	De Tijd	Actievoerders zoeken anti-persoonmijnen bij Axa
18/10/05	http://www.banktrack.org/	Netwerk Vlaanderen voert "ontmijningsactie" bij AXA
11/10/05	Alter Echos	Demining team begin their work at AXA
1/10/05	ES-Infos	Association 21
1/10/05	La Libre Belgique / La Libre Entreprise	RFA: Rapport ISR 2005
1/10/05	La Libre Belgique / La Libre Entreprise	Soupe éthique
1/10/05	Axelle	Un investissement pour changer le monde
1/10/05	Traverses	Sans Scrupules
1/10/05	Symbioses	Investissement socialement responsable
26/09/05	Le Soir en ligne	Le fric éthique, c'est chic
23/09/05	La Libre Belgique	Le social, un bon placement
23/09/05	L'Echo	3,5 milliards de capitaux plus "responsables"
23/09/05	Belsif	L'encours des ISR a bondi de 75 % en 2004
23/09/05	De Tijd	De plus en plus d'intérêt pour l'ISR
23/09/05	Le Soir	Marktaandeel etische fondsen stijgt boven 2 procent
22/09/05	Google Alerts	L'argent éthique fait des petits
1/09/05	Ethique et Vie des Affaires	Investissement socialement responsable (l'ECHO)
20/07/05	La Libre Belgique	La Belgique multiplie les initiatives en faveur de l'ISR
14/07/05	Newsletter paroisse ste-Marie	Vers des fonds communaux éthiques
7/07/05	En Marche	Argent, banques et armes
5/07/05	Le Soir	Mon argent. Sans scrupules?
16/06/05	www.Lalibre.be	Priver l'armement controversé des deniers communaux
10/06/05	L'info	Un conseil de la finance éthique et solidaire
1/06/05	Crédialogue	Que fait votre banque avec votre argent?
1/06/05	Scilophone	Les armes de la honte
1/06/05	Credialogue	Encartage de "mon argent...Sans scrupules?"
5/05/05	La lettre du 32	Les armes de la honte
1/05/05	www.billi-globe.org	Mon argent. Sans scrupules?
1/05/05	Périodique du MIR	Mon argent. Sans scrupules?: le site du mois
1/05/05	newsletter de l'AMPGN	Les banques désarmement...Pas toutes.
		Votre banque finance-t-elle des

1/05/05	Juste Terre	industries de guerre Encartage de "mon argent...Sans scrupules?"
28/04/05	Transmettre un monde habitable	Mon argent. Sans scrupules?
28/04/05	www.fgf.be	Mon argent. Sans scrupules?
20/04/05	Communiqué de presse	Philippe Mahoux veut interdire les bombes à fragmentation
10/04/05	Form'action André Renard	RFA : interpellez votre banque sur ses investissements
9/04/05	Canal Z (Zhebdo)	Placements éthiques, épargne solidaire, crédit socialement responsable : le point avec B. Bayot
4/04/05	Canal Z Journaal	Ethisch beleggen : kleine maar groeierende markt.
4/04/05	Journal Canal Z	L'investissement éthique : un marché en pleine évolution
2/04/05	Le Soir	Vingt ans de placements éthiques
1/04/05	ES-Infos	Interpellez votre banque sur ses investissements
1/04/05	Réseau Eco-Consommation	Investir dans le financement alternatif
1/04/05	L'entreprise & l'homme	Zoom sur l'ISR
24/03/05	Flair	Bank Bang
24/03/05	Flair	Mon argent. Sans scrupules?
22/03/05	Alter Echos	Investissement socialement responsable (dossier CRISP)
22/03/05	Alter Echos	ISR (rapport du CRISP)
21/03/05	La lettre d'information des Finances Solidaires	le site du Réseau Financement Alternatif
18/03/05	www.crisp.be	L'ISR, le contexte législatif et politique
17/03/05	CBCS	Courrier hebdo du CRISP
1/03/05	Courrier Hebdomadaire du CRISP	L'investissement socialement responsable I. Contexte législatif et politique
1/03/05	Ca passe par moi	Passez à l'action
1/03/05	P.A.V.E.S.	Les mouvements de la paix dans la conjuncture mondiale actuelle
1/03/05	Anders omgaan met geld	Waalse organisaties nemen in Wallonië onze campagne in handen
1/03/05	Traverses	Des scrupules sur votre argent?
1/03/05	Eco Magazine	Des zinzins socialement responsables?
1/03/05	Le Sentier de la Paix	Mon argent. Sans scrupules? + encartage
28/02/05	Rébus de la presse	Les cinq grandes banques belges
15/02/05	Econosoc - AGES	Que fait votre banque avec votre épargne?
12/02/05	La Libre Entreprise	Ethibel affine ses labels
5/02/05	La Libre Entreprise	Transparence des fonds durables
1/02/05	Alter Echos	Des scrupules sur votre argent?

1/02/05	Ressources	Interrogez votre banque sur l'utilisation qu'elle fait de votre épargne
1/02/05	Netwerk Vlaanderen Nieuwsbrief	De campagne "en français"
1/02/05		Milieu- en natuurrapport Vlaanderen 2004
28/01/05	L'Echo	Un marché en pleine évolution
28/01/05	L'Echo	Epargner pour mieux donner
26/01/05	Alter Business News	L'investissement socialement responsable est l'une des clés
25/01/05	Alter Echos	Des scrupules sur votre argent?
1/01/05	PolitiquesSociales.net	Un conseil de l'investissement responsable pour la Belgique?
1/01/05	Hémisphères	N'est-ce pas votre argent? Interrogez votre banque
1/01/05	Sentiers de la Paix	Mon argent. Sans scrupules?
1/01/05	AlterBusinessNews	Numéro spécial sur la responsabilité sociale des entreprises / intervenant BB
1/01/05	Alternatives Economiques	Guide pratique

5. EQUIPE

Michel GENET

Economiste
Président du conseil d'administration

Bernard BAYOT

Licencié en droit, avocat honoraire au Barreau de Bruxelles.
Directeur
bernard.bayot@rfa.be
02 / 340.08.61

Alexandra DEMOUSTIEZ

Licenciée en sciences économiques.
Chargée de Recherche et Développement
alexandra.demoustiez@rfa.be
02 / 340.08.63

Lise DISNEUR

Licenciée en Droit
Chargée de Recherche et d'Etude
lise.disneur@rfa.be
02 / 340.08.66

Jean-Denis KESTERMANS

Gradué en communication
Auxiliaire administratif



jd.kestermans@rfa.be
02 / 340.08.60

Nathalie LEMAIRE

Licenciée en philologie romane
Responsable de la gestion administrative
nathalie.lemaire@rfa.be
02 / 340.08.62

Laurence ROLAND

Licenciée en Communication
Chargée de Communication
laurence.roland@rfa.be
02 / 340.08.65

Françoise RADERMACHER

Licenciée en sciences commerciales
Chargée de Recherche et Développement
francoise.radermacher@rfa.be
02 / 340.08.64

Tanguy VANLOQUEREN

Licenciée en sciences géographiques
Chargé de mission
tanguy.vanloqueren@rfa.be

Le conseil d'administration a adopté en 2005 un barème salarial qui prévoit une tension salariale maximale de 1 sur 2.

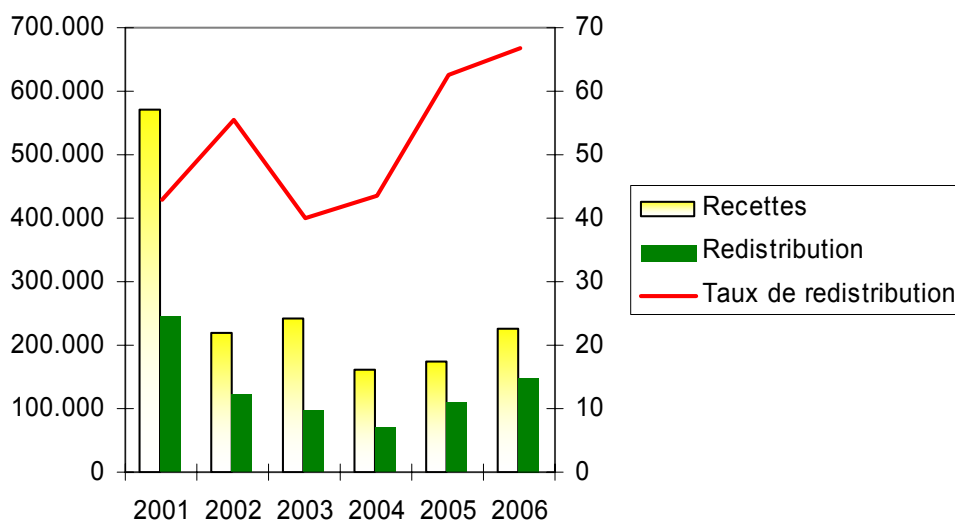
PERSPECTIVES 2006

Les nouvelles orientations stratégiques du RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF dégagées en 2004 seront renforcées en 2006 avec comme mot d'ordre, d'une part, le développement accru des études et analyses pour asseoir le RESEAU dans une position d'expert en matière de finance éthique et solidaire et, d'autre part, une plus grande ouverture vers le grand public afin de lui fournir les outils qui le mèneront sur le chemin de la finance éthique et solidaire.

De nouveaux produits financiers

Après la commercialisation d'Ethico Invest, l'année 2006 devrait voir émerger un ou plusieurs autres produits financiers éthiques et solidaires. Cet élargissement de la gamme des produits proposés par le Réseau est essentiel pour répondre à notre objectif de soutien de nos membres associatifs dans la réalisation de leurs projets. Il permet également d'étendre la solidarité des épargnants puisqu'un nouveau public sera touché pour devenir épargnants ou investisseurs solidaires.

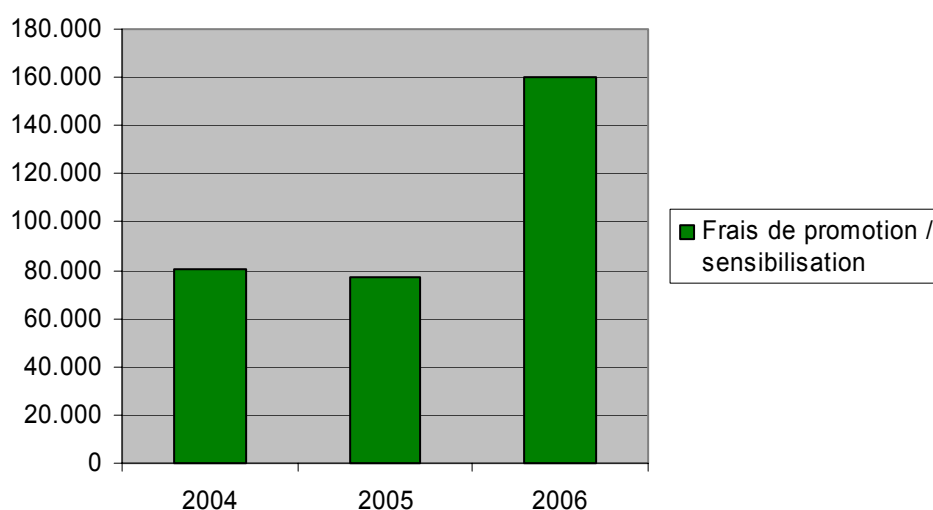
Evolution de la croissance du partage solidaire



Une information et une sensibilisation renforcées

La finance éthique et solidaire est connue auprès d'un public toujours plus important et l'action du Réseau n'est sans doute pas étrangère à cette évolution. Il importe en 2006 de poursuivre et de renforcer cette tendance. La campagne « Mon argent... Ethique et solidaire » sera poursuivie. Le projet de sensibilisation grand public FINANcité sera mis en place en donnant naissance à une nouvelle newsletter, un site internet et un magazine. Afin d'accroître notre visibilité, nous augmenterons considérablement nos participations aux foires et salons.

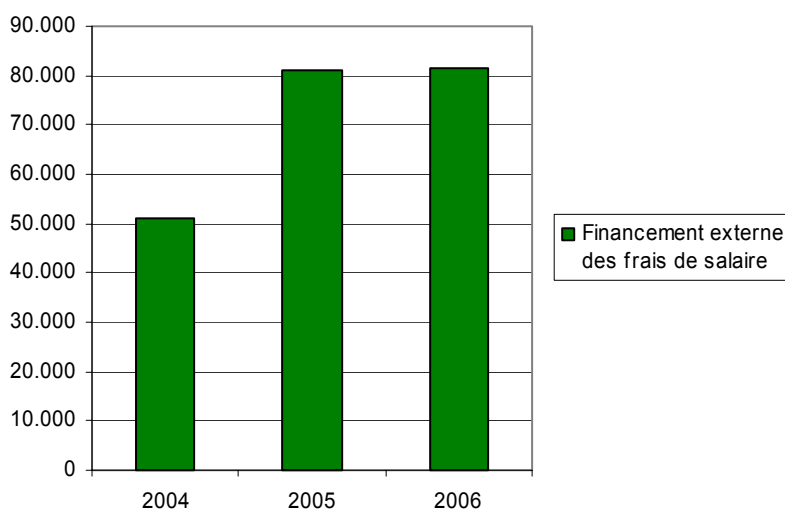
Evolution des frais liés à la promotion et sensibilisation



De nouvelles études et analyses

Les études entamées seront bien sûr poursuivies : l'évaluation de la loi sur le service bancaire de base et ses effets sur la pauvreté, l'étude sur les tiers investisseurs et la mise en place d'un baromètre de la finance solidaire. D'autres seront réalisées, notamment un nouveau rapport sur l'investissement socialement responsable en Belgique.

Evolution des frais liés à la recherche



Un Réseau dynamique

Rien de tout cela ne sera possible sans un Réseau fort qui développe cette démarche de sensibilisation et de solidarité en matière d'éthique financière et sociale. Et qui défende des positions d'ordre politique pour promouvoir l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent.

RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF asbl

Siège social:
Avenue Cardinal Mercier 53
5000 Namur
Tél : 00-32-(0)81.71.15.71

Siège d'exploitation:
Ch. d'Alseberg 303-309
1190 Bruxelles
Tél :00-32-(0)2.340.08.60
Fax : 00-32-(0)2-706.49.06
info@rfa.be
www.rfa.be

ANNEXES (bilan simplifié)

ACTIFS IMMOBILISES		24.659,52
II.Immobilisations incorporelles (ann. I; A)		1.617,64
211000 CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	72.841,93	
211900 AMORTISSEMENTS ACTES	(71.595,35)	
212000 WEBSITE	1.113,20	
212900 AMORTISSEMENTS SUR WEBSITE	(742,14)	
III.Immobilisations corporelles (ann. I; B)		3.274,05
C. Mobilier et matériel roulant	3.274,05	
240000 MOBILIER BUREAU	7.571,83	
240900 AMORTISSEMENTS ACTES	(7.289,51)	
241000 MATERIEL BUREAU	27.929,57	
241900 AMORTISSEMENTS ACTES	(24.937,84)	
IV.Immobilisations financières (ann. I; C et II)		19.767,83
284000 ACTIONS ET PARTS	15.967,82	
284100 GARANTIE LOCATIVE	3.800,01	
ACTIFS CIRCULANTS		378.229,55
VII.Créances à un an au plus		198.490,80
A. Créances commerciales	4.364,47	
400000 CLIENTS	4.227,52	
404000 PRODUITS A RECEVOIR	136,95	
B. Autres créances	194.126,33	
414000 SUBSIDES REGION WALLONNE A RECEVOIR	18.000,00	
414010 SUBSIDES MCF A RECEVOIR	13.227,00	
414020 SUBSIDE COMM EUROPEENNE A RECEVOIR	50.817,02	
414030 SUBSIDE FEDERAL A RECEVOIR	34.690,00	
414040 SUBSIDE DIVERS A RECEVOIR	26.626,50	
415000 COMMISSIONS CIGALE FORTIS A RECEVOIR	23.999,99	
415100 CESSION INTERETS CIGALE FORTIS A REC	5.250,00	
415200 SICAV ALTERVISION FORTIS A RECEVOIR	8.516,70	
416000 DONS A RECEVOIR	7.999,12	
416100 CREANCE SUR CESSION TITRE	5.000,00	
IX.Valeurs disponibles		172.165,58
550000 FORTIS 001-1010631-64	10.861,85	
550100 FORTIS ES 034-0918922-06	45.612,74	
550200 FORTIS RES SOC	79.583,97	
550300 POSTE 000-1341649-42	19.021,36	
550400 TRIODOS 523-0457820--55	16.843,09	

570000 CAISSES - ESPECES	242,57	
X.Comptes de régularisation		7.573,17
490000 CHARGES A REPORTER	877,60	
491000 PRODUITS ACQUIS	6.695,57	
CAPITAUX PROPRES		75.889,98
I.Capital (ann. III)		14.873,61
A. Capital souscrit		14.873,61
100000 AVOIR SOCIAL	14.873,61	
IV.Réserves		201.755,40
B. Réserves indisponibles		65.171,00
1. Pour actions propres		65.171,00
131000 RESERVES INDISPONIBLES	65.171,00	
D. Réserves disponibles		136.584,40
133000 RESERVES DISPONIBLES	136.584,40	
V. Bénéfices reportés		(141.380,88)
Solde 6 et 7		641,86
149999 RESULTAT PROV. REPORTE	641,86	
VI.Subsides en capital		(0,01)
150000 SUBSIDES EN CAPITAL	25.000,00	
150900 UTILISATION SUBSIDE EN CAPITAL	(25.000,01)	
DETTES		326.999,09
VIII.Dettes à plus d'un an (ann. V)		77.881,52
D. Autres dettes		77.881,52
179100 COMMISSIONS	2.837,94	
179200 DETTE FORTIS	75.043,58	
IX.Dettes à un an au plus (ann. V)		193.977,90
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		37.521,80
420000 DETTE FORTIS ECHEANT DANS L'ANNEE	37.521,80	
C. Dettes commerciales		13.006,68
1. Fournisseurs		13.006,68
440000 FOURNISSEURS	11.752,99	
444000 FACTURES A RECEVOIR	1.253,69	
E. Dettes fiscales; salariales et sociales		40.988,13
1. Impôts		7.301,02
453000 PRECOMPTE PROFESSIONNEL	7.301,02	
2. Rémunérations et charges sociales		33.687,11
454000 O.N.S.S.	6.824,11	
455000 REMUNERATIONS NETTES	202,00	
456000 PROV PECULES DE VACANCES	26.661,00	

F. Autres dettes		102.461,29
480700 DETTES BONIFICATIONS CIGALES MEMBRES	87.500,00	
481000 DETTE ALTERVISION ALTERFIN	14.961,29	
X.Comptes de régularisation		55.139,67
493000 PRODUITS A REPORTER	55.139,67	
COMPTE DE RESULTATS		
I. Produits et charges d'exploitation		
Chiffre d'affaires		419,06
700000 CHIFFRE D'AFFAIRE NON SOU MIS	419,06	
Autres produits d'exploitation		402.500,43
740000 SUBSIDES	175.014,35	
743000 PARTAGE SOLIDAIRE	175.878,92	
744000 AUTRES RECETTES		
RECHERCHE ACTION	3.280,36	
745000 MISE A DISPOSITION LOCAUX	3.462,02	
745100 RECUPERATION DE FRAIS	312,60	
746000 DONS	37.911,20	
747000 PARTICIP TRAVAILLEURS AUX CHEQUES REPAS	874,56	
747100 INTERVENTION ACTIVA Services et biens divers	5.766,42	(121.115,26)
610000 LOYER LOCAUX	(10.357,05)	
610100 ENTRETIENS ET REPARATIONS	(1.326,10)	
611000 EAU - CHAUFF - ELECTRICITE	(2.567,73)	
611100 FOURNITURES DE BUREAU ET IMPRIMES	(13.373,55)	
611110 DOCUMENTATION	(1.314,40)	
611200 FRAIS POSTAUX	(12.516,80)	
611300 TELEPHONE ET INTERNET	(4.969,91)	
612000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	(14.716,94)	
612100 REUNION - REPRESENTATION - MESS	(7.937,38)	
613000 ASSURANCES	(790,41)	
614000 ANNONCES - PROMOTIONS - SALONS	(574,27)	
614100 PUBLICATIONS LEGALES	(60,00)	
615000 HONORAIRES	(4.102,34)	
615100 COMMISSIONS	(32.303,95)	
615200 INFORMATIQUE	(12.064,24)	
616100 COTISATIONS	(1.384,00)	
617000 FRAIS DIVERS	(183,10)	
617100 PERSONNEL INTERIMAIRE	(573,09)	
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)		281.804,23

Marge brute d'exploitation (solde



négatif (-)

C. Rémunérations; charges sociales et pensions
(ann. VI; 2) (-) (215.558,75)

620000	REMUNERATIONS BRUTES	(169.235,65)
621000	CHARGES PATRONALES	(28.048,69)
623000	FRAIS DE DEPLACEMENT	(2.454,30)
623100	FRAIS PROPRES A	
L'EMPLOYEUR		(253,53)
624000	MEDECINE DU TRAVAIL	(371,02)
624100	ASSURANCE LOI	(1.800,15)
624200	FRAIS SECRETARIAT SOCIAL	(1.528,67)
624300	FRAIS CHEQUES REPAS	(5.089,71)
625000	DOT PROVISION POUR PECULE	
DE VACANCES		(26.661,00)
625100	UTIL PROVISION POUR PECULE	
DE VACANCES		19.883,97

D. Amortissements et réductions de valeur sur
frais d'établissement; sur

immobilisations incorporelles et corporelles (-) (16.966,30)

630100	DOT. AMORT. IMMO.	
INCORPORELLES		(12.962,81)
630200	DOT. AMORT. IMMO.	
CORPORELLES		(4.003,49)

E. Réd. de valeur sur stocks; sur commandes en
cours d'exécution et sur créances commerciales
(dotations -; reprises +)

(35,25)

634000	DOT. REDUCT. VAL. CREANCES	
1 AN AU+		(35,25)

G. Autres charges d'exploitation (-) (96.608,14)

640000	CHARGES FISCALES	
D'EXPLOITATION		(75,14)
643000	REDISTRIBUTION PARTAGE	
SOLIDAIRE		(96.533,00)

{ Bénéfice d'exploitation (+)

{ Perte d'exploitation (-) (47.364,21)

II. Produits financiers 18.654,01

750000	PRODUITS DES IMMO	
FINANCIERES		44,62
751000	PRODUITS DES ACTIFS	
CIRCULANTS		3.476,27
753000	SUBSIDES EN CAPITAL ET	
INTERETS		8.333,35
754100	DIFFERENCES DE PAIEMENT	4,20
756000	PRODUITS FINANCIERS DIVERS	6.795,57

Charges financières (-)

(1.347,16)

650000 INTERETS, COMMISSIONS ET FRAIS DETTES	(121,31)	
650200 FRAIS BANCAIRES	(1.223,37)	
654000 DIFFERENCES DE CHANGE		
EURO	(1,96)	
654100 DIFFERENCES DE PAIEMENT	(0,52)	
{ Bénéfice courant avant impôts (+)		
{ Perte courante avant impôts (-)		(30.057,36)

III. Produits exceptionnels 31.540,93

761000 REPRISES REDUCT. VAL. IMMO. FINANCIERES	2.104,14	
763000 PLUS-VALUES REAL. ACTIFS IMMOBILISES	2.500,00	
764000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	26.936,79	
Charges exceptionnelles (-)		(841,71)
664000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(841,71)	
{ Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)		641,86
{ Perte de l'exercice avant impôts (-)		
{ Bénéfice de l'exercice (+)		641,86
{ Perte de l'exercice (-)		
{ Bénéfice de l'exercice à affecter (+)		641,86
{ Perte de l'exercice à affecter (-)		

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

I. Produits et charges d'exploitation

A. { Bénéfice à affecter (140.739,02)

{ Perte à affecter (-)

1. Bénéfice de l'exercice à affecter 641,86

Perte de l'exercice à affecter (-)